

N°175
juillet-août 2015

profil

magazine



p.5



RENTRÉE 2015

Mission simplification !



Circulation

- Zone 30 : attention au double-sens cyclable !

p.9



Jeunesse

- Des talents en or

p.13



Les Zoullimômes

"Chaque chose en son temps... le temps passé, le temps qu'il fait, le temps de grandir et de se souvenir..." : tel était le thème de la 11^e édition des Zoullimômes, un festival de création musicale porté par les musiciens intervenants de la Ville, en partenariat avec les enseignants des écoles primaires. Véritable outil pédagogique et créatif, ce rendez-vous a permis à 450 élèves des écoles Ampère, la Glacière, Le Golf, Jean-Macé et Marie-Curie de développer leur créativité et de mettre en scène leurs talents avec la création de 26 spectacles présentés au public venu nombreux les applaudir.



La Petite enfance en fête

Cette année, la fête de la petite enfance a invité parents et enfants au voyage et à la découverte de l'Asie. La muraille de Chine, Bon appétit Akito, Pandi Panda, Ombres et lumières sont quelques exemples parmi les nombreux ateliers qui ont été proposés aux enfants jusqu'à six ans. Organisée par la Ville et les structures petite enfance, cette journée est toujours un bon moment de partage, de détente et de joie pour toutes les familles.

Profil n°175
juillet-août 2015

Sommaire

Arrêt sur images	2
Entretien avec le Maire	3
Conseil municipal des enfants	4
> C'était la dernière séance...	
Dossier	5-7
> Rentrée 2015 : mission simplification !	
Oullins au quotidien	8-9
> Changement de terminus pour la ligne 88	
> Zone30 : attention au double-sens cyclable	
> Ramasser les crottes de chien : un geste citoyen	
La ville bouge	10
> L'Yzeron reprend ses droits	
> Carnet de chantier	
Environnement	11
> Au gré des saisons...	
> Consommation énergétique : bravo aux Oullinois !	
Économie et emploi	12
> RER : une réflexion à construire	
> Accessibilité des commerces : sortez votre agenda !	
Solidarités actives	13
> Des talents en or	
Sports, loisirs & culture	14-15
> Cinéma et musique en plein air	
> Un spectacle pour les têtes en l'air	
> Retour sur la fête de la musique	
Tribunes d'expression politique	16-17
Agenda et infos pratiques	18

Parution mensuelle, 11 numéros par an
Imprimé sur papier 100 % recyclé non traité

Directeur de la publication François-Noël Buffet
Rédactrice en chef Elisabeth Corino
Rédaction Service communication - Ville d'Oullins
Photos Mathias Ridde, Service communication - Ville d'Oullins
Mise en page Service communication - Ville d'Oullins
Maquette Anatome
Régie publicitaire Service communication - Ville d'Oullins
Impression Brailly
Distribution Publi Services
Tirage 14 000 exemplaires

Profil est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.
Si vous ne le recevez pas, merci de le signaler au service communication au 04 72 39 73 79.



La Ville consent des efforts très importants pour donner à sa jeunesse tous les atouts de la réussite. Ces efforts représentent ainsi près du quart de notre budget avec plus de 5,6 millions d'euros en 2015. Ce sont avant tout des investissements pour l'avenir de nos enfants et, de fait, pour celui du pays.



Au service de la jeunesse et de son avenir

C'est pour cette raison que l'éducation et la jeunesse demeurent la première compétence de la Ville, celle sur laquelle nous concentrons nos efforts.

En plus d'un environnement de qualité dans nos écoles et d'outils d'apprentissage modernes, nous proposons aux enfants divers temps d'accueil périscolaire avec la volonté d'offrir à tous des activités variées, encadrées dans les meilleures conditions de sécurité par du personnel qualifié.

Parce que nous savons aussi qu'être parent est un "métier" à temps plein, nous avons décidé de faciliter encore davantage vos démarches avec nos services.

Nous avons ainsi mis en place de nouvelles solutions, simples et connectées, spécialement pour vous dont les enfants sont scolarisés dans les écoles de la Ville.

Un "Point accueil familles", centralisé en Mairie, vous renseigne sur toutes les questions liées à la scolarité, aux accueils et aux activités périscolaires, et gère l'inscription de vos enfants.

Un "portail familles" Internet sera déployé au cours du premier trimestre de l'année scolaire 2015-2016. En vous connectant à votre compte personnel, vous pourrez ainsi inscrire vos enfants, régler vos factures en ligne ou communiquer des pièces justificatives à nos services. Ce portail est doté d'un logiciel commun à l'ensemble des services municipaux qui pourront dorénavant partager les informations et documents que vous leur transmettez.

Comme vous le voyez, notre objectif est clair : mettre nos ressources, notre énergie, nos idées et nos innovations au service de la jeunesse et de son avenir ●

le mandat

EN ACTION...

Inauguration de la résidence étudiante "La Cité"

09/2014



Remise de la première fleur dans les salons de l'Hôtel de Région

03/2015



Lancement du projet de Pôle petite enfance à Ampère

07/2015



02/2015

Inauguration du nouvel éclairage du stade du Merlo



03/2015

Inauguration de la nouvelle passerelle Chabrières sur l'Yzeron



Fin 2015

Fin des travaux de rénovation de la deuxième tranche de l'école Jules-Ferry

C'était la dernière séance...

La dernière assemblée plénière du Conseil municipal des enfants (CME) a eu lieu fin juin. Les 18 CM2 ont tiré leur révérence, laissent place à de nouveaux élus.

Après plusieurs mois passés ensemble, les 36 jeunes du Conseil municipal des enfants (CME) se sont séparés.

Les plus grands, qui rejoindront le collège en septembre, viennent en effet de terminer leur mandat et laissent ainsi la place à 18 nouveaux membres.

Les élections ont eu lieu courant juin dans les classes de CE2 des neuf écoles élémentaires oullinoises et les candidats ont eu à mener campagne pour se faire élire par leurs camarades. Une bonne occasion pour tous les enseignants d'aborder la citoyenneté de la plus concrète des manières !

Dès la rentrée, ce CME version 2015/2016 se retrouvera en assemblée plénière pour l'intronisation des jeunes élus et la rencontre officielle avec François-Noël Buffet, maire.

Puis viendra le temps du travail en commissions avec les encadrants et la concrétisation de nombreux projets placés sous le signe de la solidarité... ●



► Tibald, 11 ans, en CM2 à la Camille

"Je garderai plein de bons souvenirs de ces deux années passées au CME. J'ai pris beaucoup de plaisir à travailler sur les différents

projets et à participer aux sorties, que cela soit au Sénat ou tout récemment au musée des Confluences (voir photo). Je conseille à tous les CE2 de présenter leur candidature car être conseiller municipal est une expérience formidable."



► Aïda, 11 ans, en CM2 au Golf

"Avant de faire partie du CME, je pensais que les réunions étaient très sérieuses, mais en fait, l'ambiance est cool. Je suis

contente d'avoir pu participer à la vie d'Oullins, lors des commémorations par exemple, et à des projets solidaires comme celui que nous avons mené avec Docteur clown."



Le CME 2014/2015 réuni une dernière fois lors de l'assemblée plénière du 19 juin.



Le sport à tout âge

Le sport est bon pour la santé !

À partir de 13 ans, les compétitions deviennent plus sérieuses.

Quand on veut pratiquer un sport à Oullins, on peut trouver les renseignements nécessaires :

- Au forum des associations (samedi 5 septembre 2015) qui permet aux Oullinois de s'inscrire dans un club et de mieux connaître les associations.
- Sur le site Internet de la Ville où l'on peut consulter la liste des clubs sportifs (Oullins ça bouge => associations).

Les élus de la commission
Sport et culture du CME

Rentrée 2015 : mission simplification !

Création d'un dossier unique, lancement d'un portail familles, modification de la tarification...

la rentrée 2015 sera placée sous le signe de la nouveauté et de la simplification des démarches pour toutes les familles.



Marianne Cariou, adjointe chargée du scolaire, de la jeunesse et du plan numérique

Quelle est la politique menée en faveur de la jeunesse ?

Les jeunes sont nos forces vives de demain. De la maternelle au lycée, nous devons les pousser à la découverte et les encourager à devenir autonomes en soutenant leurs projets. De nombreux dispositifs ont d'ailleurs été mis en place à leur intention, des Talents d'Or aux Bourses initiatives Jeunes en passant par les chantiers jeunes par exemple ; tout cela participe à la valorisation de leur travail et de leurs initiatives. Sans nous substituer aux enseignants et aux professeurs, mais bien en complémentarité avec le travail qu'ils mènent au quotidien, nous tentons d'éveiller la curiosité des jeunes et de leur donner les moyens de devenir des citoyens accomplis et responsables.

Comment cette politique est-elle appliquée ?

Depuis plusieurs mois, dans le cadre de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, nous travaillons à la réalisation de notre Projet éducatif de territoire (PEDT). Ce programme, conçu dans une démarche partenariale avec l'État et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux, vise à coordonner

l'ensemble de nos actions en direction de la jeunesse. Un premier volet a été décliné l'année dernière avec le lancement des activités périscolaires et un second axe de travail, en direction de la jeunesse, va être prochainement élaboré avec nos partenaires.

Concernant ces activités, nous les avons souhaitées variées pour mener les enfants vers des disciplines qu'ils n'auraient peut-être pas choisies a priori. L'année écoulée nous a permis de constater la qualité des prestations proposées. Nous avons été très attentifs aux retours des familles et nous allons poursuivre notre travail partenarial avec les associations et prestataires engagés à nos côtés dans cette aventure pour l'année scolaire 2015/2016.

Une vigilance extrême sera notamment portée au recrutement des encadrants, pour que tous les enfants puissent bénéficier d'animations diversifiées et de qualité.

Comment répondre aux attentes des parents ?

Pour que les démarches administratives ne soient pas un frein à la participation des petits, nous avons souhaité simplifier et faciliter le quotidien des familles. C'est dans cet objectif qu'un dossier unique a été distribué pour la première fois à tous les élèves de primaire. L'année 2015/2016 verra aussi le lancement du "portail familles", un site Internet offrant aux familles la possibilité de gérer en ligne les informations concernant les activités périscolaires de leurs enfants. Dès le courant du premier trimestre, il sera alors possible de payer la cantine en ligne, de modifier ses coordonnées ou de s'inscrire aux activités du vendredi. De quoi gagner un temps précieux ! ●

Tous les vendredis après-midi, plus de 60% des élèves scolarisés en primaire (maternelle et élémentaire) participent à nos activités périscolaires.

Des nouveautés pour faciliter vos démarches

28 août

C'est la date limite à laquelle le dossier unique d'inscription pour l'année scolaire 2015/2016 doit être retourné au Point accueil familles.

Attention : les enfants dont le dossier n'aura pas été adressé à la mairie avant le 28 août 2015 ne pourront être accueillis aux activités périscolaires du vendredi après-midi pour le premier trimestre 2015-2016.

EN BREF

► Les garderies du matin et du soir, ainsi que les études surveillées, sont toujours gratuites !

► Pour les activités périscolaires, il est recommandé d'inscrire vos enfants à l'année et non pas trimestre après trimestre.

► Anciennement située rue Orsel, la Direction de l'animation et de la jeunesse vous accueille désormais place Anatole-France et poursuit la mise en place de ses actions en faveur de la jeunesse : Chantiers VV, Bourses initiatives jeunes, Talents d'or, activités extra-scolaires... Le Bureau information jeunesse (Bij) a lui aussi déménagé depuis fin juin et vous donne rendez-vous dans les locaux de la Direction de l'animation et de la jeunesse à compter du 5 octobre. 04 78 45 11 68

► Des chantiers jeunes sont prévus du 3 au 28 août. Date limite de dépôt des dossiers à la Direction de l'animation et de la jeunesse : 20 juillet.

► Dossier unique

Tous les parents d'élèves scolarisés dans une école primaire de la ville l'auront remarqué : le dossier unique d'inscription vient de faire son entrée. Un dossier qui se veut plus pratique car il permet de recueillir, en une seule fois, l'ensemble des informations nécessaires pour inscrire votre ou vos enfants à la cantine ou aux activités périscolaires du vendredi après-midi.

► Point accueil familles

Pour simplifier au maximum vos démarches, la Ville a créé un "Point accueil familles" centralisé. Ce guichet unique, situé au rez-de-chaussée de la mairie, est accessible par la rue Jean-Jacques Rousseau. Il est à votre service pour vous répondre à toutes vos questions concernant la scolarité, les accueils et les activités périscolaires et prendre les inscriptions de vos enfants.

► Portail familles

Un "portail familles" Internet sera mis en ligne au cours du premier trimestre de l'année scolaire à venir. Ce portail facilitera le recueil des informations

et des documents dont le personnel municipal a besoin pour gérer au mieux les inscriptions.

Grâce à un accès sécurisé par mot de passe, vous aurez également la possibilité de vous connecter à votre compte personnel pour inscrire vos enfants aux différentes activités, vous acquitter de vos factures en ligne ou télécharger des pièces justificatives.

Un bon moyen de vous faire gagner du temps en évitant les déplacements !

► Quotient familial

Dernière nouveauté pour cette rentrée : le quotient familial de la CAF devient le quotient de référence pour le calcul des tarifs.

Cette solution, déjà utilisée dans les structures petite enfance, propose une meilleure adéquation avec les ressources des familles. Ce changement s'accompagne d'une simplification des tranches tarifaires de la restauration scolaire et des activités municipales organisées pendant les vacances.

La priorité est de proposer à tous des animations variées et de qualité, encadrées par du personnel formé et au plus juste coût •

Les travaux dans les écoles

Chaque été, lors de la fermeture des écoles, la Ville procède à des travaux d'entretien et d'aménagement des bâtiments. Des installations à destination pédagogique sont également développées école après école.

- Jules Ferry : poursuite des travaux de l'école maternelle et du gymnase.
- Célestins : réfection du toit.
- Jean de la Fontaine : remise à neuf d'une classe.
- Marie-Curie : rénovation d'une classe.
- Golf : installation d'une sonnerie programmable.
- Glacière : réfection en élémentaire d'une classe et du sol de la cantine.
- Saulaie : Mise en peinture de la salle polyvalente et du hall d'entrée.
- Ampère : installation dans toutes les classes d'élémentaire d'un vidéoprojecteur interactif et aménagement d'un self.



Les nouveaux locaux de l'école Jules-Ferry en travaux.



Activités périscolaires : un après-midi pour changer d'air

Le premier volet du Projet éducatif de territoire (PEDT) a été décliné dès la rentrée scolaire 2014/2015 avec la mise en œuvre des activités périscolaires. Tous les vendredis après-midi, 135 intervenants (80 animateurs municipaux et 55 associatifs) accompagnent près de 1 400 enfants à la découverte de disciplines variées et parfois inattendues.

Les enfants en parlent...

► Maïra et Ketsia, en CP à l'école Ampère

"Les activités proposées depuis la rentrée sont très amusantes et nous permettent de découvrir plein de choses. Nous adorons les ateliers proposés par Ebulliscence.

En faisant tourner des images à grande allure, nous créons des histoires et partons à la découverte des quatre éléments".



► Lucas, Valentine, Wassim et Laura, en CP à l'école Ampère

"En devenant des petits reporters, nous avons eu la chance de mieux connaître notre ville. Nous avons rendu visite aux personnes âgées du Goût du jour et nous sommes partis à la rencontre des agents de la ville en visitant la mairie. Nous avons été marqués par la visite du service des archives et le visionnage d'un film retraçant l'histoire de la ville".

Des dictionnaires pour les CM2

Le passage au collège est un vrai tournant dans la vie des écoliers mais c'est aussi un grand changement dans le quotidien des parents !

Voilà cinq ans déjà que la Ville accompagne les CM2 dans cette aventure en organisant pour cela une cérémonie de remise des dictionnaires qui a lieu fin juin. Ce cadeau symbolique encourage les enfants à poursuivre au mieux leurs études en leur rappelant que l'école offre la liberté de choisir, choisir un métier et un destin qui feront d'eux des adultes accomplis et passionnés ●





Changement de terminus pour la ligne 88

À partir du lundi 31 août 2015, le Sytral modifie le trajet de la ligne de bus 88 qui aura désormais un seul et unique terminus au pôle multimodal Gare d'Oullins.

Depuis décembre 2013, la ligne de bus 88 partait de Saint-Genis-Laval pour rallier alternativement la gare d'Oullins et le centre-ville de Lyon à l'arrêt Bellecour-Charité. Mais cette organisation, variable selon les heures et les jours, s'est avérée peu lisible pour les usagers et la fréquentation s'en est ressentie, notamment entre Oullins et Lyon. Fort de ce constat, le Sytral proposera, dès le 31 août, un seul et unique terminus : le pôle multimodal Gare d'Oullins, avec un accès direct à la ligne B du métro et à l'ensemble du réseau souterrain. Le trajet entre Saint-Genis-Laval et Oullins restera cependant le même et continuera de passer par le quartier des Collonges et l'hôpital Lyon-Sud pour ensuite rejoindre Montmeim et le centre-ville d'Oullins.

La fréquence de la ligne sera identique la semaine (un bus toutes les 12 à 15 minutes de 7h à 19h) et les samedis (un bus toutes les 15 à 30 minutes de 7h à 19h). En revanche, elle sera améliorée les dimanches en journée avec des passages toutes les 30 minutes, au lieu de 40 jusqu'alors, soit près de 20 bus supplémentaires par jour. Par ailleurs, la C10 - ligne majeure du réseau TCL qui part de Saint-Genis-Laval pour rejoindre Bellecour - verra sa fréquence renforcée aux heures de pointe afin d'accueillir les usagers du 88 souhaitant rejoindre Bellecour via l'arrêt Orsel ●

Allo TCL
04 26 10 12 12 - www.tcl.fr

Métro : les secours s'entraînent !



Jeudi 28 mai, 22h : la station de métro Gare d'Oullins est plongée dans le noir, des cris de panique et de douleur résonnent et de la fumée se dégage du quai. Seules les lumières de secours viennent éclairer la scène : un sac piégé vient d'exploser dans la station, faisant une soixantaine de blessés et trois morts. Un bagage suspect abandonné sur le quai opposé laisse planer la menace d'une nouvelle détonation. Très rapidement, les premiers secours arrivent pour évacuer les voyageurs tandis qu'une équipe de déminage prend en charge le colis oublié. Une fois remontées à la surface, les victimes sont réparties et soignées en fonction de la gravité de leurs plaies dans l'hôpital de campagne installé en toute hâte. La scène est impressionnante mais heureusement factice ! Ce scénario a été conçu par la Préfecture du Rhône pour permettre aux acteurs de la sécurité, aux services de l'État et aux

collectivités de s'entraîner face à des situations de crise. Près de 350 personnes ont été mobilisées sur cette simulation : sapeurs-pompiers, infirmiers et médecins du Samu et des HCL, des associations de secourisme, équipes de la police, du déminage, du Sytral, de la Ville et de la Préfecture. Présent aux côtés de François-Noël Buffet, maire et de Louis Proton, adjoint en charge de la sécurité, Michel Delpuech, nouveau Préfet de Région, n'a pas manqué de souligner "la qualité de cet exercice très instructif qui permettra d'enrichir le plan Orsec métro actuellement en cours d'élaboration". Pour que les secours soient les plus réactifs et les plus coordonnés possible, la Préfecture organise en effet chaque année une dizaine de simulations de cette envergure... ●



Michel Delpuech, Préfet de Région et François-Noël Buffet échantent avec les représentants du Samu et du Sdis sur la gestion des secours.

CIRCULATION EN CENTRE-VILLE

Zone 30 : attention au double-sens cycliste !

Afin de réduire la vitesse des véhicules et de permettre un meilleur partage des espaces entre les piétons, les cyclistes et les automobilistes, la Ville a choisi de limiter à 30 kilomètres/heure la vitesse en centre-ville.

Dans ce contexte, le code de la route autorise le double-sens cyclable dans les rues à sens unique voiture. Bien que cet aménagement soit très sûr et recommandé pour la sécurité routière, il nécessite un temps d'adaptation. Pour ce faire, en plus des panneaux signalétiques installés aux entrées et sorties de zone, un marquage au sol a été effectué fin mai pour matérialiser ce double-sens.

Tous les automobilistes sont appelés à plus de vigilance et de bienveillance envers les deux-roues qu'ils sont susceptibles de rencontrer dans ce secteur de la commune. Les cyclistes doivent également faire preuve de prudence dans cette zone de partage où ils ne sont pas prioritaires ●



EN BREF

Passeports sur rendez-vous

À partir du 1^{er} octobre, toutes les demandes de passeports s'effectueront **uniquement sur rendez-vous**, du lundi après-midi au samedi matin.

i Service État civil
04 72 39 73 13

Nuisances sonores

Nous vous rappelons que - selon l'arrêté préfectoral du 19 avril 1999 - les travaux de bricolage ou de jardinage sont autorisés du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et 15h à 19h, et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h uniquement.

Brûlage des végétaux

Le brûlage des végétaux ainsi que celui de tous types de déchets est strictement interdit. Pour vous débarrasser de vos encombrants, vous devez les porter dans l'une des déchèteries de la Métropole dont l'accès est gratuit pour les particuliers.

Les déchèteries de Pierre-Bénite et de Francheville sont ouvertes tout l'été (sauf jours fériés) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, le samedi de 8h30 à 18h30, et le dimanche de 9h à 12h.

Ramasser les crottes de chien : un geste citoyen

Vivre avec un animal de compagnie, c'est partager avec lui des moments de complicité et de jeux, mais c'est aussi savoir se comporter en maître respectueux de ses concitoyens et de son environnement. Une attitude que semblent avoir malheureusement oubliée bon nombre de propriétaires de chiens. Pour preuve, la quantité élevée de déjections qui souillent chaque jour trottoirs et squares. Certaines zones, comme la rue Parmentier, sont particulièrement touchées !

À quoi ont donc servi les 7 000 sacs distribués par la Ville en 2014 ? Pour un autre usage visiblement... Pour lutter contre ces dérives la Ville a choisi de ne plus réapprovisionner ces distributeurs. Désormais les maîtres sont invités à venir retirer des sacs à

l'accueil de la Mairie. Nous rappelons aux plus récalcitrants qu'ils sont passibles d'une contravention d'un montant de 35 euros.

Dans un souci de préservation des ressources naturelles, le service de nettoyage de la Métropole n'a plus la possibilité de laver les rues à grande eau, il faut donc attendre que les déjections se déshydratent pour que les agents d'entretien puissent les ramasser sans souiller leur matériel.

Il y a parfois plusieurs dizaines de crottes sur un même trottoir et autant de risques de salir les roues des poussettes ou de mettre les pieds dedans. Nous serons nombreux cet été à porter tongs et sandales... alors soyez citoyens, et ramassez les crottes de votre chien ! ●



Inauguration de la résidence Infanti

Après avoir accueilli ses premiers locataires en septembre 2014, la résidence étudiante Infanti, située chemin de Montmein et composée de 168 logements, vient d'être inaugurée.

Ce temps officiel a permis à François-Noël Buffet de rappeler "qu'au-delà de la réussite architecturale du projet, qui était un vrai défi au regard de contraintes topographiques fortes, cette résidence apporte des réponses à des enjeux de logement majeurs dont notre équipe municipale a fait une priorité" ●

L'Yzeron reprend ses droits

Les travaux de requalification de l'Yzeron menés par le Syndicat intercommunal du bassin de l'Yzeron (Sagyrc) devraient s'achever d'ici la fin de l'année.

Toutes les opérations de reconstruction du lit et des berges sont en passe d'être terminées, les dernières à réaliser étant principalement situées sur le secteur amont du pont Blanc.

Des aménagements paysagers seront effectués cet été pour mettre en valeur les berges, tout en tenant compte du caractère inondable de la zone. Un cheminement rustique sera installé le long de la rivière avec la mise en place de rondins de bois qui pourront servir d'assises aux futurs promeneurs.

Côté végétation, près de 90 % des plantations programmées ont été réalisées à l'hiver dernier et au début du printemps. La majorité des espèces choisies ont été sélectionnées pour leur vocation technique : certaines sont là pour lutter contre l'érosion des berges et d'autres pour favoriser la diversification de la faune et de la flore dans la rivière. Quelques plantations complémentaires, qu'elles

soient techniques ou simplement ornementales, auront lieu cet automne, notamment dans le secteur des Célestins.

En réintégrant dans la rivière des souches, des cailloux et des blocs de pierre, un gros travail a été mené par les équipes du Sagyrc pour diversifier les habitats en faveur de la faune aquatique et participer à la restauration écologique du lieu. Mais, contrairement à une place publique par exemple qui est aménagée de manière définitive, les berges de l'Yzeron ne sont pas figées. C'est un milieu naturel et dynamique qui peut évoluer et se modifier.

Ces changements se feront au fil du développement de la végétation, de la variation du débit naturel de l'Yzeron ou de la montée des eaux, autant d'éléments qui vont modeler ce nouveau lit désormais libéré de sa cunette en béton ●

CARNET DE CHANTIER

LE COLLECTEUR TRAVERSE LE STADE DU MERLO

Depuis quelques mois, afin de moderniser le réseau d'assainissement et d'adapter ses capacités aux besoins du secteur, la Direction de l'eau de la Métropole est en charge du doublement du collecteur de l'Yzeron. Cette grosse canalisation souterraine, qui transporte à la fois des eaux usées et des eaux de pluie, est vétuste et trop étroite pour contenir l'ensemble des eaux qui y sont déversées. Il faut donc installer un second collecteur. Le chantier a commencé l'année dernière entre le Pont Blanc et le parc naturel de l'Yzeron, puis il a repris cet hiver dans le parc et se poursuit désormais au cœur même du stade du Merlo. Profitant de la trêve estivale des footballeurs, les ouvriers travailleront tout l'été et concentreront tous les moyens sur ce secteur pour que les sportifs puissent réinvestir les lieux en septembre.



PÔLE EMPLOI : LE CHANTIER SE POURSUIT



Le bâtiment qui accueillera l'agence Pôle emploi d'Oullins courant 2016 prend progressivement forme. Après le gros œuvre démarré à l'automne dernier, la construction est désormais hors d'air et le doublage intérieur a été réalisé. Les quelques mois à venir permettront de terminer les travaux de cet immeuble de 1 400 m² répartis sur quatre étages.

CIMETIÈRE : DES TRAVAUX SUR LA MASSE K



Des travaux d'aménagement et de fleurissement sont en cours dans la partie gauche, en haut du cimetière, et devraient se terminer à l'automne. Il est recommandé à tous les visiteurs de ne pas s'approcher de cette zone pendant toute la durée du chantier et d'être particulièrement vigilants lors de leurs déplacements à l'intérieur du cimetière.

Au gré des saisons...

Lorsqu'on s'intéresse à la terre et à ses richesses, chaque saison apporte son lot d'enseignements. Nous avons rencontré les CP de l'école de la Saulaie en octobre dernier. Ils venaient de récolter des graines avec Jean-Noël Dubien, l'un des jardiniers municipaux. Plusieurs fois dans l'année, ils se sont revus pour une sensibilisation à la nature et à son caractère saisonnier. Grâce à ces ateliers pratiques et pédagogiques, ils sont aujourd'hui de petits écocitoyens engagés ●



► Marie-France Munsch, enseignante des CP

"Ces rendez-vous réguliers avec un jardinier de la Ville sont formidables car ils permettent de mobiliser les enfants tout au long de l'année et de leur faire prendre conscience du rôle qu'ils ont à jouer.

Ils ont été sensibles aux actions de compostage qui leur ont été présentées et plusieurs d'entre eux vont désormais régulièrement au P'tit jardin pour vider leur seau et participer à leur manière à la protection de l'environnement".

Consommation énergétique : bravo aux Oullinois !



Le défi "Familles à énergie positive" est une opération de sensibilisation, proposée depuis cinq ans par l'Agence locale de l'énergie (ALE), qui s'adresse à des foyers volontaires de l'agglomération lyonnaise souhaitant lutter contre l'émission de gaz à effet de serre par de petits gestes quotidiens simples et efficaces. L'objectif étant de réaliser une économie d'énergie d'au moins 8 % par rapport à l'hiver précédent ce défi. Les familles se regroupent en équipe et s'entraident pour atteindre leur but.

À l'heure du bilan, l'équipe ÉnerJ'Oullins - composée de 12 familles de la commune dont la participation a été financée par la Ville à hauteur de 1 500 € - est parvenue à se hisser au 5^e rang sur 22. Avec une économie totale de 17 %, elle fait mieux que la moyenne établie à 16 %. Classés seulement 19^e avec 6 % en février dernier, les Oullinois ont réussi une remontée brillante sur les derniers mois. Grâce à leur engagement et leurs efforts, ils ont économisé 52 500 kWh, soit l'équivalent de la consommation annuelle de quatre foyers ! Un résultat qui leur a valu une mention spéciale pour la plus grosse contribution en valeur absolue. Félicitations à toute l'équipe ! ●

📍 Oullins renouvellera sa participation au défi dès la rentrée prochaine.

En attendant l'ouverture des inscriptions, rendez-vous sur <http://rhone.familles-a-energie-positive.fr/> pour retrouver toutes les informations concernant ce défi.

Le calendrier des CP au jardin

- Octobre : présentation des outils de jardinage et récolte des graines.
- Novembre : visite du P'tit jardin de la Saulaie "en l'état" pour prendre conscience de l'état de la terre et démonstration pratiques de l'utilisation des outils.
- Janvier : présentation des différentes saisons. Sensibilisation à la saisonnalité des fruits et légumes.
- Février : plantation d'herbes aromatiques au P'tit jardin : lavande, fenouil, ciboulette, verveine, sauge, origan, santoline...
- Mars : sensibilisation au compostage. Distribution de seaux pour composter à la maison et rédaction d'une notice à l'attention des parents pour bien composter.
- Avril : Intervention en classe de Matthieu Rousset, apiculteur venu avec une ruche pour expliquer le rôle des abeilles. Dégustation de miel.
- Mai : retour au P'tit jardin pour voir l'évolution des plantations et dégustation de thé à la menthe. Participation au projet ECHO avec la réalisation de panneaux sur le compostage et la plantation d'herbes aromatiques au P'tit jardin.
- Juin : visite du rucher du parc Chabrières.

Rendez-vous au P'tit Jardin

Il y a toujours de l'animation au P'tit jardin de la Saulaie et les occasions d'ouvrir les portes de ce lieu à la fois éducatif et solidaire ne manquent pas ! Profitant de la manifestation nationale "Rendez-vous aux jardins", les bénévoles de l'association du P'tit Jardin ont invité les Oullinois à découvrir leur carré de terre extraordinaire. Au programme : visite des travaux de jardinage des enfants de l'école de la Saulaie, goûter concocté avec les produits du jardin et sensibilisation au compostage.

📍 67 rue Pierre-Sémard - asso.jardin.saulaie@gmail.com
Permanences compostage les mercredis de 17h à 18h et les dimanches de 10h à 12h.





RER : une réflexion à construire

Au cœur des enjeux métropolitains et régionaux, les transports sont un des outils indispensables au développement économique et à l'attractivité des territoires.

Mais le Sud-Ouest lyonnais est aujourd'hui asphyxié par une circulation automobile qui sature de nombreux axes routiers, et notamment l'A7, l'A 450, la RD315 ainsi que les ponts de Vernaison, de Givors, et de Saint-Romain-en-Gal. Au-delà de l'allongement considérable des temps de trajet pour les automobilistes, cette saturation génère une pollution considérable et engendre des problèmes de sécurité très importants, notamment aux sorties de Vienne nord et de Solaize/Vernaison, où se forment des "bouchons" de plusieurs centaines de mètres sur les voies de circulation de l'A7.

Il est donc urgent de proposer aux usagers une alternative crédible et attractive au "tout voiture".

Aujourd'hui, une infrastructure existe déjà et contribuerait à

résoudre cette problématique : la voie ferrée. Ce réseau, et sa connexion avec la gare de métro d'Oullins, offre de multiples opportunités d'interconnexions avec les transports en commun de la Métropole de Lyon et notamment avec le quartier de Confluence en plein essor.

C'est pourquoi la Ville d'Oullins, associée à de nombreuses communes du Sud Lyonnais et du Nord Isère, demande à la Région, à la Métropole du Grand Lyon et à la SNCF de réfléchir à la mise en place d'un Réseau express régional (RER), comme il en existe dans la plupart des grandes métropoles européennes, et dont la desserte cadencée serait suffisamment attractive pour que les habitants de ces communes renoncent à utiliser leurs véhicules. Des parkings-relais aux abords des gares des communes desservies devront également être créés pour accueillir les voyageurs.

Un vœu précisant ces propositions a été adopté lors de la dernière séance du Conseil municipal ●

Accessibilité des commerces : sortez vos agendas !

Conformément à la loi handicap du 11 février 2005, tous les établissements recevant du public doivent être accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ceux qui ne le sont pas ont l'obligation de déposer, avant le 27 septembre 2015, un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap).

Rendre un bâtiment accessible, c'est permettre son accès et son usage sans dépendance par toute personne qui, à un moment ou un autre, éprouve une gêne du fait d'une incapacité permanente (handicap, vieillissement...), temporaire (grossesse, accident...) ou de circonstances (accompagnement d'un enfant en bas âge, poussette...).

Vous êtes commerçant et vous souhaitez savoir si votre établissement est conforme aux normes imposées ? Un diagnostic est possible sur www.diagnostic-accessibilite.fr.

À l'issue de cette étude en ligne, si votre commerce est accessible, vous devez envoyer une déclaration en Préfecture. A contrario, si vous constatez que l'accès à votre commerce n'est pas réglementaire vous devez déposer en mairie, avant le 27 septembre, un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap).

Ce document obligatoire vous engage à réaliser les travaux nécessaires avec un échéancier à fournir sur trois ans. Des dérogations sont possibles pour motifs technique, financier ou de préservation du patrimoine. Les demandes sont intégrées dans le formulaire Ad'Ap.

Pour que votre dossier soit accepté, il est impératif qu'il soit complet. N'hésitez pas à vous faire aider par la CCI ou la CMA, qui siègent à la commission d'accessibilité. L'association Oullins centre-ville est également à votre disposition pour vous renseigner sur les démarches à accomplir ●

📍 Renseignements

- M.L. Chapuis (CCI) : 04 72 40 57 74 - chappuis@lyon.cci.fr
- C. Troccon (CMA) : 04 72 43 43 14 - c.troccon@cma-lyon.fr
- Oullins centre-ville : 04 78 51 07 43 - oullinscentre-ville@hotmail.fr

EN BREF

Super-Oullins !

L'association Oullins Centre-ville organise un jeu-concours photo jusqu'au 15 juillet. Le principe est simple : pour participer, il vous suffit de récupérer un autocollant Super-Oullins au local de l'association ou chez les commerçants participants, de le coller sur vous et de vous prendre en photo façon super-héros. Les clichés doivent ensuite être postés sur l'application Super-Oullins via la page Facebook de l'association. Le super-héros le plus "liké" gagnera un aller/retour pour deux à Londres.

📍 Pour en savoir plus

04 78 51 07 43
www.facebook.com/OullinsCentreVille

Des talents en or

"Je vous félicite, d'abord, d'être jeunes. Il n'est que de voir cette flamme dans vos yeux, d'entendre la vigueur de vos témoignages, de discerner ce que chacun de vous recèle d'ardeur personnelle et ce que votre ensemble représente d'essor collectif, pour savoir que, devant votre élan, la vie n'a qu'à bien se tenir et que l'avenir est à vous". Tels ont été les mots prononcés par le Général de Gaulle lors d'un voyage en Allemagne en 1962. Des mots que n'a pas manqué de rappeler François-Noël Buffet lors de la cérémonie de remise des prix du concours des Talents d'Or. Ce concours a été lancé par la Ville il y a trois ans. Il a pour objectif la mise en lumière d'Oullinois âgés de 15 à 25 ans qui ont réalisé des performances remarquables que cela soit dans leur parcours scolaire ou professionnel, dans le domaine de la solidarité et de la citoyenneté ou bien celui des pratiques culturelles. Le jury composé de Marianne Cariou, adjointe chargée du scolaire et de la jeunesse, de Clément Delorme, conseiller municipal, ainsi que de Colette Morrone, déléguée du Préfet à l'égalité des chances et de Lionel Bondaz, proviseur adjoint du Lycée Chabrières, a décerné cinq prix ●

• La poétesse-peintre **Khadije Hela Othmani Marabout** a reçu le coup de cœur du jury qui a été ému par son parcours, son positivisme et son envie d'embellir le quotidien. Ses inspirations sont nombreuses et d'origines diverses (gréco-latine, irlandaise, arabe, perse).



► Hela, 24 ans

"Ce concours a été pour moi une belle opportunité de sortir de ma petite bulle et de mon monde. J'aime trouver de la beauté n'importe où, pour sublimer mes journées. J'écris des poésies et lorsque je manque de mots, je me lance dans les couleurs. Je suis touchée par la reconnaissance que m'ont témoignée les membres du jury et c'est un bel encouragement à poursuivre dans la voie que j'ai choisie, celle du journalisme".

• Parce que son parcours relève de l'exceptionnel, **Jonathan Cottet** s'est vu remettre le prix spécial du jury. Après un Master de microtechnique à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (moyenne générale de 5,77/6 et 6/6 pour son projet), il poursuit ses études par un doctorat et met ses compétences au service de la médecine. Précédemment, ses travaux de recherche ont consisté en la mise au point d'un outil utilisant la résistance mécanique des tissus infectés pour diagnostiquer des cancers du sein en quelques minutes seulement. Il travaille actuellement sur la fabrication et la caractérisation de modèles de tumeurs par des méthodes électriques.



► Jonathan, 24 ans

"Après Martin Autier, récompensé l'an dernier à l'aube de ses études supérieures, j'avais envie de montrer ce qu'il est possible de réaliser lorsqu'on prend un chemin scientifique. Je voulais prouver qu'il y a un avenir possible.

Un avenir auquel je crois depuis longtemps car c'est dès l'âge de huit ans que j'ai su que je voulais faire de la recherche".

- **Clément Baudouin et Domitille Destremeau** se sont vus distingués dans la catégorie "Citoyenneté et solidarité" pour leur action humanitaire en direction de Kolda, l'une des régions les plus pauvres du Sénégal. L'action menée a permis la création d'un jardin bio maraîcher, d'un verger et la formation des femmes du village afin qu'elles produisent en autogestion.
- **Lucas Rouillet-Marchand**, dit Lucarne, a reçu le prix du jury dans la catégorie "Pratique culturelle et artistique". Le jury a été sensible à la créativité de ce jeune qui compte 60 concerts à son actif, dont 15 dans son projet solo. Il est aussi le nouveau responsable de la salle de concert "À thou bout d'chant" située dans le quartier de la Croix-Rousse.
- Dans la catégorie "Parcours scolaires ou professionnels", le jury a retenu le parcours de **Simon Issartel**. Ce jeune Oullinois n'était âgé que de 16 ans lorsqu'il a décidé de partir étudier aux États-Unis afin d'acquérir un niveau d'anglais lui permettant de réaliser son rêve d'enfant : devenir pilote d'avion de chasse. Le jury a été sensible à l'implication de ce jeune dans ses études et à sa détermination à réussir professionnellement.

EN BREF

Collectes de sang

La prochaine collecte est prévue les 27 et 28 août dans la salle des fêtes du parc Chabrières :

- le jeudi 27 de 9h15 à 12h30 et de 15h à 19h
- le vendredi 28 de 9h15 à 12h30 et de 15h30 à 19h.

La collecte de juin avait accueilli 227 donateurs dont 19 nouveaux. Mobilisez-vous pour être encore plus nombreux cette fois-ci !

📍 Renseignements
www.dondusang.net

📄 Vous souhaitez vous aussi faire connaître vos réalisations ? Participez aux Talents d'or 2016 !

Les dossiers de participation seront à retirer à la direction animation jeunesse, place Anatole-France, du 2 février au 15 avril 2016. Après une sélection des lauréats par le jury, une cérémonie de remise des prix aura lieu en juin 2016. Le concours s'adresse à toute personne domiciliée à Oullins et âgée de 15 à 25 ans. Les candidatures individuelles ou collectives sont à proposer dans l'une des trois catégories : citoyenneté et solidarité, pratiques culturelles et parcours scolaire ou professionnel. Plus de renseignements à la direction animation jeunesse : 04 78 45 11 68

Cinéma et musique en plein air

Quoi de plus estival que d'assister à la projection d'un film avec la voûte céleste pour toile de fond ? C'est ce que vous propose la Maison des enfants en organisant une grande séance de cinéma en plein air mardi 7 juillet, au sein de son théâtre de verdure à découvrir absolument !

Pour que les festivités soient complètes, la soirée débutera dès 20h30 avec la participation de deux formations artistiques oullinoises, Talents d'or 2013 de la Ville.

La première, Mix Of Styles, vous a déjà fait danser sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville le 8 décembre dernier. Créé en 2012, ce groupe de hip-hop se produit régulièrement dans l'agglomération lyonnaise et espère un jour rejoindre les plus grandes scènes. Après la danse, un peu de musique avec le duo Blue

Juice, programmé à 21h15. Pour les amateurs de jazz, mais aussi et surtout pour tous ceux qui considèrent ce style musical comme élitiste, venez découvrir un spectacle humoristique basé sur la débrouillardise musicale et artistique de ses interprètes.

Puis, à la nuit tombée, le 7^e art prendra le relais avec la projection de *Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu*, une comédie sortie en 2014 et ayant attiré plus de 12 millions de spectateurs en salle ●

📍 Renseignements

Entrée libre

Maison des enfants - 11 rue du petit Revoyet

Accès possible depuis Montmein, par le portillon situé face au 9 boulevard de l'Europe.

Un spectacle pour les têtes en l'air



Quelques heures avant la date officielle, Oullins célébrera à sa manière le 135^e anniversaire de notre fête nationale. Rendez-vous lundi 13 juillet, dès la nuit tombée, boulevard de l'Yzeron pour assister au feu d'artifice tiré de la clairière du parc Chabrières.

Ce spectacle pyrotechnique d'une vingtaine de minutes viendra réveiller le ciel de parapluies pétillants, de palmiers scintillants et de cascades flamboyantes ! Au total, plus de 2 200 projectiles seront envoyés en l'air... mais ne vous amusez surtout pas à les compter, vous risqueriez de tout rater ! ●

📍 En savoir + :

Feu d'artifice lundi 13 juillet à partir de 22h30.

Pour faciliter le travail des artificiers et assurer la sécurité des promeneurs, l'accès au parc Chabrières sera interdit à partir de 17h. Le boulevard Émile-Zola sera fermé à la circulation le temps du feu d'artifice.

Sport sans frontière

Les liens entre villes jumelles se tissent dans tous les domaines ! En témoigne la participation de l'équipe des moins de 15 ans du TG Nürtingen à la septième édition du tournoi international de basket proposé par le Sgosff (Saint-Genis Oullins Sainte-Foy féminin) les 13 et 14 juin.



Horaires de la Mémo

Cet été, la Mémo reste ouverte mais adapte ses horaires du 15 juillet au 31 août :

Mardi : 15h - 19h

Mercredi : 10h - 12h / 14h - 19h

Samedi : 10h-13h.

Fermeture le samedi 15 août.

La Mémo Montlouis sera quant à elle fermée du 1^{er} au 31 août.

À partir du 1^{er} septembre, la Mémo sera ouverte aux horaires suivants :

Mardi, jeudi et vendredi : 15h - 19h

Mercredi et samedi : 10h - 18 h.

📍 Plus d'informations

04 26 04 11 71

<http://oullins.bibli.fr>

Festival Danse et compagnies

Les Nouveaux ateliers de la danse et l'association Lez'arts rythmiques proposent la 12^e édition de leur festival d'été, du 4 au 10 juillet. Les adultes sont invités à découvrir l'improvisation, la danse contemporaine ou l'afro jazz lors de stages prévus les 4 et 5 juillet. Les enfants, entre 8 et 12 ans, sont invités à suivre un parcours artistique et culturel composé d'ateliers de danse contemporaine et acrobatique, d'ateliers artistiques et picturaux, d'une visite au musée des Confluences et de discussions.

Des spectacles de danse seront également proposés au public dans le grand studio des Ateliers samedi 4 juillet à 20 h, lundi 6 et mercredi 8 juillet à 18h et jeudi 9 et vendredi 10 juillet à 20h.

📍 Plus d'informations

06 95 19 61 91

<http://lesateliersdeladanse.free.fr/>

RETOUR SUR La fête de la musique



La piste à dansoire.



François-Noël Buffet remet la médaille de la Ville à François Lapeyre, président de Music'85, pour les 30 ans de l'association.

L'ensemble vocal Coreille à la Californie.



La Magic orchestra de Music'85.

Otmar Heirich, maire de Nürtingen, accompagné de sa délégation allemande et entouré d'une partie de l'équipe municipale et des membres du CCOJ.



Apollo'z Family'Z - Kevton et Konny - au Bac à Traille.



© paroisscoullins.net

AMBIANCE GINGUETTE À SAINT-VIATEUR

La kermesse organisée dimanche 14 juin à Saint-Viateur a réuni de nombreux convives pour une journée placée sous le signe de la solidarité et de la fête.

Musique, jeux et danse ont été les maîtres mots de ce rendez-vous qui célébrait cette année son 70^e anniversaire....

**Élu(e)s socialistes
et apparenté(e)s
"Oullins demain"**



Joëlle SÉCHAUD



Jérémy FAVRE



Raphaël PERRICHON

Emprunts toxiques : nouvel épisode

Les contribuables oullinois devraient pouvoir enfin respirer, après avoir retenu leur souffle depuis 2009, date à laquelle notre groupe politique a débusqué les emprunts toxiques, contractés 2 ans plus tôt par la municipalité. À l'époque, le maire nous les avait certifiés à taux fixe !

La dette de la ville s'était alourdie pour financer des promesses de campagne et pallier l'absence d'épargne. Cigales, le maire et son équipe n'ont jamais fait d'économies : recours à l'autofinancement impossible ! Les banques, Dexia et la Caisse d'Épargne, rompues à la fébrilité du maire, firent miroiter des taux attractifs à près de 5 %. Le maire, flatté par cette aubaine, laissa tomber la prudence (dangers des parités monétaires) et fit racheter tous les prêts. 2013, les taux grimpaient à 6 %, 2014, ils s'envolaient à 14 % et le maire augmentait les impôts locaux de 8 %. En cours de route, 2012, 479 000 € dépensés pour reporter la toxicité du prêt Caisse d'épargne aux années ultérieures.

Aujourd'hui le gouvernement vient au secours des collectivités qui comme Oullins sont dans l'insécurité

financière. Il a créé dans la loi de finances 2014, article 92 un fonds de soutien d'1,5 milliard €, relevé en janvier 2015 à 3 milliards €. Le sénateur M. Buffet a voté contre cette loi de finances !

Les collectivités vont pouvoir payer les indemnités de remboursement anticipé et sortir des emprunts toxiques. Oullins très précarisée sera parmi les plus aidées avec une vraisemblable participation de l'Etat de 60 %.

Notre groupe se réjouit qu'Oullins puisse quasiment sécuriser sa dette (des trois emprunts toxiques, il restera encore l'incertitude de l'emprunt contracté auprès de la CE) et que l'Etat ait contraint les banques à baisser drastiquement les indemnités de remboursement anticipé et à participer dans l'apport financier aux collectivités.

Deux regrets : les taux des emprunts rachetés (3,55 % + 2,71 %) sont supérieurs à ceux de la consommation et le maire a balayé notre demande : que tous les élu(es) étudient les propositions bancaires qui seront faites cet été ●

**Élu(e)s "Oullins
Bleu Marine"**



Alain GODARD



Anne NEQUEÇAUR-CHUBURU

Essayons d'y voir clair...

Depuis plusieurs bulletins, l'opposition de gauche nous parle beaucoup d'emprunts toxiques contractés par la commune. Mais qu'est ce qu'un emprunt toxique ? Eh bien tout simplement pour être clair, il s'agit d'un emprunt auprès d'organismes financiers à un taux variable (donc non fixe), qui pourrait se révéler en effet toxique pour la commune par un coût élevé des intérêts.

Mais posons-nous aussi une deuxième question que personne ne pose car bien trop gênante pour les détracteurs de gauche : pourquoi ces emprunts et pour financer quoi ? Eh bien tout simplement pour financer des projets somptuaires (médiathèque, Grande rue, entre autres dont

rappelons-le, l'efficacité est loin d'être démontrée) et pour lesquels l'opposition de gauche a donné son accord en son temps et qui reproche maintenant leur coût, les hausses d'impôts et les emprunts nécessaires pour cela.

Chers Oullinois et Oullinoises, je vous en laisse apprécier la logique et surtout la cohérence dans le raisonnement.

Une fois blanc ; une fois noir, suivant l'idéologie ou le clientélisme que l'on veut servir.

Si vous souhaitez nous rencontrer pour discuter des actions de notre commune, avoir plus d'informations, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse :

oullinspatriote@orange.fr ●

**Élu "La Gauche
Oullinoise"**



Bertrand MANTELET

"C'est un joli mot, populaire..."

Le centre social de La Saulaie organisait ce printemps des fêtes populaires appelées « Les Terrasses de La Saulaie », moments conviviaux préparés avec les habitants, ouverts à toutes et tous les Oullinois. On y mange, on y danse, on y écoute de la musique, on s'y parle, on y apprend à se connaître... une initiative précieuse dans notre ville où les

rencontres inter-quartiers manquent cruellement. Oullins ne se limite pas à sa Grande Rue ; nos concitoyens ont des ressources qui doivent être mises en valeur pour permettre la rencontre de tous les habitants. "Populaire" est un joli mot, faisons le vivre !

(LGO: PCF, FG, GRAM et non-encartés) ●

**Élu EELV et
apparentés**



Jérémy BLOT

Un métro, c'est bien, un RER c'est encore mieux !

Le métro à Oullins, ce serait encore mieux si la ligne ferroviaire Givors-Perrache se transformait vraiment en RER, avec une branche vers Brignais par exemple. Des rames plus rapides, capables d'accélérer pendant les étapes plus longues. Un RER, ou le nom lyonnais qu'on voudra bien lui donner, permet de transporter presque aussi vite qu'un

métro une grande quantité de voyageurs. Dès lors, le pôle d'Oullins deviendrait vraiment multimodal. Et pour peu qu'on parvienne enfin à l'unification de la tarification, on se demande si la prolongation du métro serait encore vraiment nécessaire.

lesverts-oullins@wanadoo.fr ●

Groupe "Oullins au cœur"



François-Noël BUFFET



Gilles LAVACHE



Clotilde POUZERGUE



Marianne CARIDU



Christian AMBARD



Louis PROTON



Christine CHALAND



Georges TRANCHARD



Marie-Laure
PIQUET-GAUTHIER



Anne PASTUREL



David GUILLEMAN



Philippe LOCATELLI



Hubert BLAIN



Bruno GENTILINI



Blandine BOUNIOL



Emilie FAILLANT



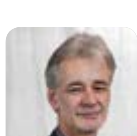
Adrienne DEGRANGE



Clément DELORME



Danielle KESSLER



Philippe SOUCHON



Françoise POCHON



Marcelle GIMENEZ



Bertrand SEGRETAIN



Sandrine HALLONET-
VAISMAN



Frédéric HYVERNAT



Chantal TURCANO-
DUROUSSET



Sandrine GUILLEMIN



Paul SACHOT

Le PS et le RBM ratent le RER !

Le conseil municipal du 18 juin dernier nous a donné un nouvel exemple (en avons-nous vraiment besoin) du dogmatisme délétère qui anime les membres du groupe Socialistes et apparentés au moment d'agir en faveur du bien commun et de la défense de l'environnement.

Notre groupe proposait en effet le vote d'un vœu relatif à la mise en place d'un "RER" au sud de l'agglomération lyonnaise. Cette proposition apporte une réponse à la question des transports qui est au cœur des enjeux de la Métropole de Lyon et de la Région.

Une question qui est aujourd'hui plus que jamais l'une des clefs essentielles des collectivités pour lutter contre le chômage et l'exclusion, et l'un des outils indispensables au développement économique, à l'attractivité des territoires et à la lutte contre la pollution et le dérèglement climatique.

Face à ce vœu transpartisan, d'ores et déjà signé par dix-sept communes du sud-ouest lyonnais de toutes tendances politiques, le groupe Socialiste et apparentés s'est... abstenu. Par idéologie ? Par sottise ? Par légèreté ? Parce qu'il ignore la différence entre RER et TER ? Quoi qu'il en soit, il s'est privé de montrer, comme pour le métro en son temps, qu'il avait une vision pour Oullins et le sud-ouest lyonnais dans la dynamique métropolitaine qui se met en place.

Aujourd'hui, le sud-ouest de la Métropole est asphyxié par une circulation automobile qui sature de nombreux axes routiers qu'il est urgent de désengorger.

Cette situation est un frein considérable à la dynamisation des territoires de ce secteur, à leur développement économique et à leur attractivité.

En effet, le Programme local de l'habitat impose à de nombreuses communes des territoires du sud de la Métropole lyonnaise de construire de nouveaux logements, alors même qu'elles sont déconnectées d'un réseau de transport efficient, et qu'un habitant qui souhaite aujourd'hui utiliser le bus pour se rendre depuis les communes les plus au sud de l'agglomération jusqu'à Lyon doit compter sur un temps de trajet supérieur à une heure.

En outre, la saturation de la circulation automobile génère une pollution considérable qui va à l'encontre du processus de transition énergétique engagé par l'État et les collectivités territoriales. Enfin, la saturation automobile sur l'A7 aux heures de pointe engendre des problèmes de sécurité très importants, notamment aux sorties de Vienne nord et Solaize/Vernaison, où se forment des "bouchons" de plusieurs kilomètres sur les voies de circulation, et même sur la bande d'arrêt d'urgence.

Il est donc urgent de mettre en place des solutions permettant de proposer aux usagers une alternative crédible et attractive au "tout voiture". Aujourd'hui, une infrastructure existe déjà, qui permettrait de répondre efficacement à cette problématique : la voie ferrée. Cependant, la desserte actuelle est bien trop insuffisante pour constituer une alternative à la voiture entre Grigny et Oullins. Seule une desserte cadencée, sur le modèle des RER, comme il en existe dans la plupart des grandes métropoles européennes, serait suffisamment attractive pour que les habitants de ces communes renoncent à utiliser leur véhicule.

C'est tout le propos de notre vœu adressé à la Métropole, à la Région, à la SNCF et à leurs représentants pour la création d'un groupe de travail sur ce projet. Une opportunité manquée par le groupe Socialistes et apparentés qui préfère, une fois encore, rester sur le quai.

Faut-il également évoquer l'abstention des élus du groupe Oullins Bleu Marine... aussi droites dans leurs bottes que dans une logique de vote qui obéit à un schéma connu d'eux seuls. Ils sont, par principe, opposés à tout investissement public dès lors que celui-ci ne sert pas la vision qu'ils ont d'Oullins, à savoir, une sorte de village d'irréductibles coupé du monde extérieur.

Espérons qu'ils abandonneront un jour la lecture d'Astérix au profit des œuvres d'Aristote qui professait déjà en son temps : *"Ce qui est commun au plus grand nombre fait l'objet des soins les moins attentifs car tout individu prend le plus grand soin de ce qui lui appartient en propre, quitte à négliger ce qu'il possède en commun avec autrui"* ●

LA MÉMO

3 juillet - 16h30

Rencontre avec une œuvre de Paulo Nimer Pjota [artiste brésilien] dans le cadre du projet Veduta de la Biennale d'art contemporain de Lyon
Mémo Montlouis

4 juillet - 15h

Visite commentée (au Musée d'art contemporain) d'une sélection d'œuvres exposées
Sur inscription : 04 26 04 11 71

EN VILLE

7 juillet - 20h30

Cinéma et musique en plein air
Voir p.14



THÉÂTRE

8 juillet - 18h30

Réunion d'information pour la création d'un orchestre éphémère avec le Théâtre et l'ensemble musical ARFI

Que vous soyez musicien ou non, seul, en duo ou avec vos enfants, venez prendre part à un projet musical atypique et réjouissant pour constituer un vaste big band festif !
04 72 39 74 91

Jusqu'au 17 juillet et à partir du 1^{er} septembre

Prise des abonnements pour la saison 15/16

SPORTS

Du 6 au 10 juillet

Stage multisports (Cascol Foot) pour les enfants entre 6 et 13 ans
04 78 50 52 43



Du 6 au 24 juillet

Stage de tennis et multiactivités (Tennis club d'Oullins - TCO)
06 95 06 52 47

Du 6 au 24 juillet

Stage de tennis pour les jeunes de 4 à 17 ans (Cascol Tennis)
06 63 71 28 85



28 août

Date limite de remise des dossiers d'inscriptions aux activités périscolaires
Voir p.6

31 août

Modification du terminus de la ligne 88
Voir p.8

5 septembre - de 9h à 17h30

Forum des associations
Gymnase Herzog



Du 6 au 10 juillet

Festival Danse et compagnie (Les nouveaux ateliers de la danse)
Voir p.14



DIVERS

7 juillet - 10h

Réunion d'informations Graines de SOL
Sur inscription : 04 78 15 92 32

13 juillet - à partir de 22h30

Feu d'artifice
Voir p.14

21 juillet - 14h

Information et orientation sur des cours de français
Maison des sociétés - 37 rue Raspail
Sur rendez-vous au 07 85 61 47 44



27 et 28 août

Collecte de sang
Voir p.13

FERMETURES
ET HORAIRES D'ÉTÉ

• Mairie

Les permanences État civil ne seront pas assurées du 10 juillet au 26 août

• Mémo

Horaires adaptés du 15 juillet au 31 août (voir p.14)

• Bureau information jeunesse (Bij)
Fermeture jusqu'à début octobre

• Relais assistantes maternelles (Ram)

Fermeture du 3 au 16 août.

• La Poste

Horaires adaptés du 2 au 22 août : du lundi au vendredi de 9h à 12h10 et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h10.

HÔTEL DE VILLE

Place Roger-Salengro - BP 87
69923 OULLINS Cedex
tél. 04 72 39 73 13
fax 04 78 50 81 78
www.ville-oullins.fr
contact@ville-oullins.fr
www.facebook.com/Oullins
twitter.com/VilledOullins

Horaires d'ouverture au public :

lundi : 10h - 12h30 / 13h30 - 16h30
du mardi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30

Permanences État civil

(sauf entre le 10 juillet et le 26 août) :
jeudi : 12h30 - 13h30 / 16h30 - 18h
vendredi : 12h30 - 13h30
samedi : 9h - 12h

n° vert : 0800 013 477

n° vert propreté : 0800 717 888

LA MÉMO - 8 rue de la République

tél. 04 26 04 11 71

MÉMO MONTLOUIS - 39 bd Général De Gaulle

tél. 04 78 51 60 17

PISCINE MUNICIPALE - 44, Grande rue

tél. 04 72 66 12 40

POLICE MUNICIPALE : 04 37 20 12 00

PERMANENCES OUVERTES AU PUBLIC

Maison des Sociétés, 37 rue Raspail

Impôts : le 1^{er} mercredi du mois de 9h à 11h, uniquement en avril, juin, septembre, octobre et novembre

Aide aux victimes

le 2^e mercredi du mois de 14h à 16h30
Pas de permanence en août.

Conciliateur

Pas de permanence en juillet et août.

Reprise le 2 septembre (sur rendez-vous au 04 72 39 73 13)

CICAS (Retraites)

les 1^{er} et 3^e jeudis du mois
de 9h à 12h et de 13h à 16h30
(sur rendez-vous au 0820 200 189)

Avocat-conseil

tous les vendredis de 10h45 à 12h15
Pas de permanence en août.

Boutique de droit (Amélys) : sur rendez-vous au 04 78 51 59 28

les 3 premiers vendredis du mois de 13h à 17h à la Maison des sociétés et le dernier jeudi du mois de 13h30 à 16h30 au Centre social de la Saulaie.

Pas de permanence en août.

ENCOMBRANTS

Service voirie et cadre de vie, tél. 04 72 39 73 13

- Déchèterie de Pierre-Bénite - chemin de la Gravière
tél. 04 72 39 21 87

- Déchèterie de Francheville - Z.I de Taffignon, 29, route de la gare - tél. 04 78 59 04 32

CIMETIÈRE - 96, rue du Perron

tél. 04 72 39 73 18

Ouvert tous les jours de 8h30 à 17h

PERMANENCES

M. Michel TERRÔT - Député du Rhône
8, rue Victor Hugo
69600 OULLINS
tél. 04 78 50 50 50

M. François-Noël BUFFET - Sénateur du Rhône

57 rue Edouard Herriot
69002 LYON
tél. 04 72 39 36 00 - fax 04 72 39 36 39

leDRIVE Intermarché

vous connaissez ?



1

Je commande sur
www.ledriveintermarche.com



2

Je règle ma commande
dans l'horaire choisi



3

Je récupère ma commande
en moins de 5 mn

A bientôt sur www.intermarche.com

Intermarché

SUPER
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

143, boulevard Emile Zola - 69600 Oullins
Lundi à samedi, 8h45-19h45
04 78 51 35 74



LYON AUDITION

CORRECTION AUDITIVE DE L'ADULTE ET DE L'ENFANT

Maryline GUSTIN
Audioprothésiste D.E.



- Evaluation gratuite de votre audition
- Essais* d'aides auditives toutes marques adaptées à votre budget
- Suivi individualisé et régulier
- Protection anti-bruit, anti-eau et casque TV

111, Grande rue - Oullins - 04 78 86 97 28

Adieu kilos!



La méthode Naturhouse

UNE MÉTHODE
EXCLUSIVE ET UNIQUE

Je perds du poids durablement...

1. Suivi hebdomadaire par votre diététicien(ne)
2. Plan diététique Personnalisé
3. Produits à base de plantes, fruits et légumes



suivi diététique
www.naturhouse.fr



NATUR HOUSE
Experts en rééducation alimentaire

NATURHOUSE OULLINS 1 place Arles Dufour - Tél. 04 78 81 83 54 - naturhouse.oullins69@gmail.com

13 JUILLET À PARTIR DE 22H30

Feu d'artifice

BOULEVARD DELYZERON

Ville d'Oullins

CET ÉTÉ, VENEZ PROFITER
DE LA PISCINE ET DU SAUNA AU

centre
aquatique
municipal

Lundi au vendredi
10h à 20h

Samedis, dimanches
et jours fériés
10h à 19h

Nombreuses animations tout l'été :
aquagym, plongée, kayak....

44 Grande rue - Oullins / 04 72 66 12 40

Ville d'Oullins

Faites des **économies** d'énergie...

... et bénéficiez de 30% de crédit d'impôt et de la TVA à taux réduit (5,5%)*



Grâce à vos travaux
de rénovation de fenêtres,
portes ou volets



stores
de France®

La griffe d'un spécialiste de choix

Retrouvez nos autres produits sur
www.storesdefrance.com

04 72 68 88 51 - Oullins

*voir conditions en magasin



VENTE DIRECTE
PRODUITS
FERMIERS



ÉPICERIE
BIO



RESTAURANT
TRAITEUR



Fraises de Yannick Etienne, producteur à Chaussan

OUVERTURE
DU LUNDI AU SAMEDI
DE 10H À 20H !

105 avenue Jean Jaurès
69 600 Oullins
Quartier La Saulaie
Direction Pierre-Bénite

04 78 56 69 72
www.lasuperhalle.fr